

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03328

Numéro SIREN : 808 260 137

Nom ou dénomination : 6 CLOS RENE

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2021 sous le numéro de dépôt 7261



Greffe du tribunal de commerce de Montpellier
C.J.M. - 9 Rue de Tarragone 34070 MONTPELLIER
www.greffe-tc-montpellier.fr - www.infogreffe.fr

JLM/2014 B 03328

**6 CLOS RENE
6 RUE DU CLOS RENÉ
34000 MONTPELLIER**

Nos références : JLM/2014 B 03328

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination sociale : 6 CLOS RENE

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

6 RUE DU CLOS RENÉ
34000 MONTPELLIER

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 808260137 R.C.S Montpellier

Le greffier soussigné constate le 17/05/2021 le dépôt, enregistré sous le numéro 2021/7261, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2019

Récépissé délivré le 28/05/2021

Le greffier



SAS 6 CLOS RENE

6 CLOS RENE

34000 MONTPELLIER

SOMMAIRE

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe à la liasse fiscale

*Certifié conforme
à l'original par
le président*



AMP CONSEILS MONTPELLIER

11 RUE CLAUDE FRANCOIS

PARC 2000

34080 MONTPELLIER

04.67.40.74.90

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	1 840		1 840	1 840	
	Total II	1 840		1 840	1 840	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	9 845		9 845	30 640	20 795- 67.87-
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	465		465	2 282	1 816- 79.61-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	120 321		120 321	37 920	82 401 217.30
	Charges constatées d'avance (3)	92		92	92	
	Total III	130 723		130 723	70 933	59 790 84.29
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		132 563		132 563	72 773	59 790 82.16

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500)	500	500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	50		50	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	6 768		6 768	
	Autres réserves				
	Report à nouveau		4 021	4 021	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	43 059	10 839	32 220	297.26
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	50 377	7 318	43 059	588.40
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	48 465	39 536	8 929	22.59
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 819	16 506	1 687	10.22
	Dettes fiscales et sociales	18 902	9 414	9 488	100.79
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	82 186	65 455	16 730	25.56
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	132 563	72 773	59 790	82.16

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

82 186

65 455

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	302 623		302 623	272 269		30 354	11.15
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	302 623		302 623	272 269		30 354	11.15
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1	1		0	53.16
Total des Produits d'exploitation (I)			302 624	272 270		30 354	11.15
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			163 865	179 286		15 421	8.60
Variation de stock (marchandises)			20 795	18 235		2 560	14.04
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 347			3 347	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			34 878	37 837		2 959	7.82
Impôts, taxes et versements assimilés			1 091	1 105		14	1.27
Salaires et traitements			22 422	20 688		1 734	8.38
Charges sociales			3 302	1 769		1 533	86.65
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	3		2	57.75
Total des Charges d'exploitation (II)			249 703	258 924		9 221	3.56
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			52 921	13 346		39 576	296.54
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	52 921	13 346	39 576	296.54
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		683	683	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		683	683	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		683	683	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	9 862	1 824	8 038	440.68
Total des produits (I+III+V+VII)	302 624	272 270	30 354	11.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	259 565	261 431	1 866	0.71
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	43 059	10 839	32 220	297.26

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SIRET: 80826013700019

AMP CONSEILS MONTPELLIER

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
CHARGES CONSTAT D AVANCE			92.00
01/01/2019 AN S.A.N.	92.00		
COMPTES DE PASSIF			
CONGES PAYES			3 357.72
01/01/2019 AN S.A.N.		2 982.32	
31/01/2019 OD Provisions pour congés payés	2 982.32		
31/12/2019 OD Provisions pour congés payés		3 357.72	
ORG SOC CHARGES CONGES			714.33
31/12/2019 OD Provisions pour congés payés		714.33	

6 CLOS RENE

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 E
Siège social : 6 CLOS RENE
34000 MONTPELLIER

RCS MONTPELLIER : 808260137

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 Juin 2020
--

L'an deux mille vingt, le 28 Juin à 10 heures, les associés de la société, se sont réunis au siège social de la société.

L'assemblée est présidée par Monsieur DJAMEL ZERHOUNI en qualité de gérant associé.

Le président constate que tous les associés sont présents ou représentés, à savoir :

Monsieur DJAMEL ZERHOUNI (propriétaire de 500 parts) ;
(propriétaire de parts) ;

Total des parts présentes ou représentées : 500 parts soit la totalité du capital social.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président

- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- le rapport de gestion relatif aux opérations de l'exercice écoulé ;
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, ainsi que l'annexe de l'exercice écoulé ;
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- examen des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019;
- quitus à la gérance ;
- approbation des charges non déductibles ;
- affectation des résultats de l'exercice ;
- questions diverses ;
- pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

Après lecture du rapport du gérant relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2019, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au gérant pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 43059.00 €, de la façon suivante :

- à la réserve légale	:	Euros
- aux autres réserves	:	Euros
- en report à nouveau	:	Euros
- en dividendes	:	43 059.00 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	500.00 Euros
- Réserve légale	:	50.00 Euros
- Autres réserves	:	49 827.00 Euros
- Report à nouveau	:	Euros

Situation nette : 50 377.00 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Après lecture du rapport de la gérance, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance.

La Gérance

